

<https://www.snetap-fsu.fr/A-quelle-date-faire-sa-demande-de-depart-en-retraite-Quelle-date-precise-de.htm>
!



A quelle date faire sa demande de départ en retraite ? Quelle date précise de début de pension ?

- Les Dossiers - Retraite, protection sociale et prévoyance - FAQ -
Date de mise en ligne : mercredi 13 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

A quelle date faire sa demande de départ en retraite ? Quelle date précise de début de pension ?

Lors de votre demande de départ à la retraite, vous devez indiquer la date à laquelle vous souhaitez prendre votre retraite.

L'âge légal de départ à la retraite est de 64 ans si vous êtes né.e à partir du 1er janvier 1968.

Si vous êtes né.e entre le 1er septembre 1961 et le 31 décembre 1967, l'âge légal augmente progressivement de 62 ans à 64 ans, avec 3 mois supplémentaires par année de naissance.

Il est fortement conseillé de demander à partir en retraite le 1er du mois. En effet, tout mois entamé n'est pas pris en charge par votre pension retraite. Exemple je décide de partir au 15 octobre, ma pension de retraite ne sera versée qu'au début du mois suivant mais sans effet rétroactif. C'est à dire que je ne percevrai rien du 16 au 31 octobre.